

OMD N° 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim																								
Eléments de référence du DSRP II			Axe 1 : Création de richesses ; Axe 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base ; Axe 3 : Protection Sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes																					
			Secteur : Agriculture, Elevage, Emploi, Pêche, Artisanat, Appui aux PME, Infrastructures de soutien, Energie, Micro finance																					
Eléments de référence UNDAF			Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Création de richesse, lutte contre la faim, protection sociale et développement durable																					
			Effet UNDAF 1 : La création et le Développement des micro, petites et moyennes entreprises apportent une contribution à la création de revenus, d'emplois décents, d'une sécurité alimentaire et d'une protection sociale au bénéfice des femmes et des jeunes dans les zones de concentration du SNU																					
			Effet recherché n° 1 : Capacités productives nationales améliorées																					
			Indicateur /Ligne de base: Taux d'investissement/23,5% du PIB (2006 - DSRP)/Evolution de la déconcentration des activités économiques vers les régions.																					
Eléments de référence du CPD			Ligne de service du CFP : Initiatives Locales de Lutte contre la Pauvreté incluant la micro finance. Stratégie de partenariat : L'appui du PNUD devant jouer un rôle catalyseur dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers un accent particulier sera mis sur les accords de cofinancement. Spécifiquement, pour la Composante 2, l'importance du portefeuille de l'assistance en cours dans l'axe Matam-Saint/Louis-Louga constitue une opportunité extraordinaire favorisant ces accords indispensables à la réalisation de plateformes motrices BIT et le FENU, le PGIES, le PROGERT, le PNDL, le PEPAM, les Plateformes Multifonctionnelles, les Villages du Millénaire...; au titre du renforcement des capacités de gestion du développement local des collectivités locales et des organisations communautaires de base avec le PADEL/ PNDL, au titre de l'appui à l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle avec le ministère de la jeunesse et de l'Emploi ; l'agence nationale pour l'emploi des jeunes et les structures financières surtout celles opérationnelles dans les zones et intéressées dans le cofinancement comme la Banque Régionale de Solidarité.																					
Produits Prévus	Cibles des produits	Activités Clés	Chronogramme				Partie Resp	Budget planifié				Répartition trimestrielle du Budget												
			T1	T2	T3	T4	Source des fonds	Donateur	Description dans le Budget	US \$	LC (CFA)	T1	T2	T3	T4									
Axe 2 - Promotion de dynamiques locales de développement économique et social																								
Volet 1 – FDL 3 : renforcement du FDL et appui à la décentralisation (FDL3)																								
Produit 7 : le potentiel des MP et micro entreprises est valorisé et leur système d'appui renforcé			Cible n° 1 : Au moins 40 MP et micro entreprises établis pour les artisans et autres promoteurs				1. Financement de MP/MPE : mise en place de lignes de crédit dans chaque région pour le renforcement des MEC * signature de PA avec les mutuelles * mise en place des fonds (à raison de 100 000 000 F CFA par région) * signature d'accords de financement avec les promoteurs				X	X	X	X	MIFERM/ IMF	30000	LUX	72600 Services contrats/PA	677 2 00	300 000 000	100 000 000	50 000 000	100 000 000	50 000 000

		2. Opérationnalisation par les services techniques : SADL *renforcement des capacités services techniques/ atelier de mise à niveau *rencontres identification et sélection des MP/MPPE par les comités de sélection (3 comités) *formulation des projets par les SADL *organisation des sessions de formation des promoteurs par les SADL	X	X	X	X	MFEFNF/ SADL	30000	LUX	71620/ateliers /missions déplacements	11 286	5 000 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
			X		X					71620/ateliers /missions déplacements	11 286	5 000 000	2 500 000		2 500 000	
				X	X	X				71620/ateliers /missions déplacements	45 146	20 000 000	2 500 000	10 000 000	5 000 000	2 500 000
		3. Suivi - Evaluation * mise en place de comités de suivi locaux *suivi mise en œuvre des MP/MPPE * suivi des remboursements * auto évaluation	X	X	X	X	MFEFNF/ SADL	30000	LUX	71620-missions/ déplacements -réunions	22 573	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Sous total Produit n° 7																
Produit 8 : Le système d'appui aux activités génératrices de revenus en faveur des groupes vulnérables est renforcé et structuré	Cible n° 1 : Au moins trois (03) CPMD identifiés avec accords de partenariat signés	1. Etude régionale du milieu par les Services techniques (ADL, SDC, AS, SP) à raison de 5 000 000 par région 2. Priorisation des besoins par les ST 3. Etablissement d'un plan d'intervention des CPMD (un par région) 4. Etablissement de convention de partenariat		X	X		MFEFNF/ST/ CL	30000	LUX	72600 / service contrat/PA 71620/ateliers	767 494	340 000 000	108 750 000	63 750 000	111 250 000	56 250 000
				X	X	X	MFEFNF/CL	30000	LUX	72600 / service contrat/PA 71620/ateliers	90 293	40 000 000		15 000 000	15 000 000	10 000 000
			X	X	X	X	MFEFNF/ ST	30000	LUX	72600 / service contrat/PA	406 320	180 000 000	30 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000

femmes, PVVH)	2. Formation des bénéficiaires (à raison de 5 000 000 par région)	X	X	X	X		71620/ateliers	33 860	15 000 000	3 000 000	5 000 000	5 000 000	2 000 000				
	3. Appui conseil par les services techniques du SDC et de l'AS (à raison de 5 000 000 par région)	X	X	X	X		71620/ateliers /missions déplacements	33 860	15 000 000	5 000 000	2 000 000	5 000 000	3 000 000				
	4. Ligne de crédit pour les AGR (égalisation de chance : femmes, handicapés (à raison de 10 000 000 par région)	X	X	X	X		71300/ services contrat	67 720	30 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000				
5. Suivi évaluation Par les SDA		X	X	X	X												
		X	X	X	X		71620- missions/ déplacements	22 573	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000				
Sous total Produit n° 8																	
Produit 9 : Des produits non financiers spécifiques en santé communautaire e sont créés par les MEC	Cible n° 1 : L'expérimentation de la micro assurance santé en relation avec les MEC de SL	*Etablir un groupe de travail avec les autres acteurs (OMS, MS, LUX DEV) * Financement d'une ligne de crédit pour l'expérimentation sur l'ARIMF à Saint Louis	X	X	X	X	MEF/MF/ MS, LUX DEV/OMS/AR IMF	30000	LUX	71620/ateliers /missions déplacements	688 487	305 000 000	45 500 000	94 500 000	92 500 000	72 500 000	1 250 000
Sous total Produit n° 9																	
Produit 10 Accès facilité pour les populations en vue d'une utilisation durable des infrastructures de base	Cible 1 : 5 infrastructures sanitaires sont réalisées et fonctionnelles	1. Appui à la Construction d'infrastructures sanitaires (cases de santé) ; l'inclure dans le plan passation de marché des collectivités locales	X	X	X	X	MEF/MF/ CL/DS	30000	LUX	72600/ services contrats	33 860	15 000 000	1 250 000	11 250 000	1 250 000	1 250 000	20 000 000
		2. Appui à l'équipement des infrastructures à Saint Louis et Louga ; l'inclure dans le plan passation de marché des collectivités locales (Matam équipements par UNFPA)	X	X	X		MEF/MF/CL/ DS/UNFPA	30000	LUX	72200/ équipements	56 433	25 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000		
		3. Appui à la Dotation en médicaments des infrastructures	X	X	X		MEF/MF/DS	30000	LUX	72700- médicaments	3 386	1 500 000	750 000		750 000		

la zone de concentration		3. Suivi et évaluation														
		X	X	X	X	M/EFMF/CL/ST	30000	LUX	71620Missions /déplacements	11 286	5 000 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	
Sous total Produit n° 11																
Produit 14 : Pilotage du FDL 3	Cible n°1 : la coordination du FDL3 est fonctionnelle	1. Appui conseil	X	X	X	X	M/EFMF	30000	LUX	71305-experts FDL	203 160	90 000 000	41 250 000	21 250 000	16 250 000	11 250 000
		*gestion du programme									101 580	45 000 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	
		*suivi														
		*communication														
		* Rencontres d'échanges/partenariat/réunions des organes/évaluation à mi parcours			X			4000	PNUD	71620Missions /déplacements /rencontre	115 110	50 994 105		50 994 105		
		2. Fonctionnement des MDL	X	X	X	X	FENU/PADEL- PNDL		LUX	74500/dépenses diverses	11 286	5 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Sous total Produit 14/ Pilotage du FDL 3																
Total Volet 1/Axe 2 dont :																
fonds (30000) LUX ----- 2 294 693 \$ U\$----- soit ---- 1 016 500 000 fctfa																
Fonds TRAC (4000) PNUD----- 115 000 \$ U\$-----soit--- 50 994 105 fctfa																
Total ----- 2 409 693 \$ U\$ -----soit ----- 1 067 494 105 fctfa																

Axe 2 - Promotion de dynamiques locales de développement économique. Et social

Volet 2 – FDL 4 : Appui à l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelles (FDL4), en partenariat avec le BIT/ ISFP (formation en entrepreneuriat), ONUDI/DSP - IP (appui technique et technologique)

Produit 12 : Une forte dynamique économique régionale est impulsée à travers la mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	Cible n°1 : Au moins 80 projets des sortants de l'ETFP financés	1. Mettre en place le dispositif financier de l'insertion (PRP et BRS ont mis en place le mécanisme) *Finalisation et opérationnalisation du Manuel *Mise en place de la ligne de crédit avec la BRS (800 000 Euros /BRS et IMF * mise en place de la contribution du FNPI jusqu'à concurrence de 50 000 000 F CFA *ouverture et approvisionnement des sous comptes (4) PM : convention avec la BRS - Dispositif technique avec l'ONUDI et le BIT - PA avec le projet chantiers écoles	X				MFSNEF MF/BRS	30000	LUX	71600/Contrats , convention, protocoles	1 149 304	509 141 672	509 141 672			
		* Renforcement des capacités des IMF et réseaux (300 000 euros) /formations/équipement S *Etablissement d'un partenariat avec la Direction de la réglementation	X	X	X	X	MFSNEF MF/DR	30000	LUX	71305-Consultants 71620-Missions déplacements 72200/équip	430 989	190 928 127	190 928 127			
		2. Suivi évaluation	X	X	X	X	MFSNEF MF/DR	30000	LUX	71305-Consultants 71620-Missions déplacements	22 573	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Sous total produit 12											1 602 866	710 069 799	702 569 799	2 500 000	2 500 000	2 500 000

Produit 13 : Un système souple de gestion du SSE et des financements est mis en place	Cible n° 1 : suivi des remboursements et sécurisation des fonds	2. Mise en place d'un dispositif de suivi des financements et du remboursement (PRP BRS)	X	X	X	X	MFSNEF MF/BRS	30000	LUX	71620- Missions/déplac 74525- divers	22 573	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Produit 14 : Coordination du Programme	Pilotage du FDL4	3. Appui / Conseil * Communication * service d'un consultant	X	X	X	X	MFSNEF MF	30000	LUX	71305- service s contrats 71305- personnel FDL St-L 71620- Missions/déplac	67 720	30 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000
		1. Acquisition d'équipements et mobilier/fournitures et matériels de bureau, consommables informatiques pour la fonctionnalité du Programme/évaluation à mi-parcours	X	X	X	X	MFEF/MF	30000	LUX	72505- fournitures de bureau/consommable informatique	112 866	40 000 000	7 500 000	12 500 000	12 500 000	7 500 000
		2. Couts Administratifs et de Gestion du Programme	X	X	X	X	MFEF/MF	30000	PNUD	71305/services contrats 71620- Déplacements	90 293	40 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous total produit 14/ volet 2																
Total volet 2/ AXE 2 dont :											203 160	90 000 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000
Fonds (30000) LUX-----1 896 320 \$US soit-----840 069 799 fcf											1 896 320	840 069 799				
TOTAL AXE 2 dont :																
Fonds (30000) LUX-----4 191 744 \$US soit-----1 856 569 799 fcf																
Fonds TRAC (4000) PNUD-----115 000 \$US soit-----50 994 105 fcf																
Total 4 306 013 \$US soit 1 907 563 904 fcf											4 306 013	1 907 563 904				
TOTAL GENERAL dont :																
PNUD (Trac 1,2) : 700 000 \$ US soit 310 398 900 F CFA											6 724 902	2 979 770 798				
Grand Duché de Luxembourg : 4 191 744 \$ US soit 1 856 500 000 FCFA																